

Réglementation MCO : Règles de facturation et de mise en œuvre

RÉF. PPT-PAH00-FP01

Présentiel
2 jours - 14h

Lieu
Sur site, Amiens, Toulouse, Reims

Public

Personnel du Bureau des Entrées et de Facturation
Assistante Médico-Administrative

Niveau : Fondamental

Prérequis recommandés
Aucun

Objectifs de la formation

Savoir analyser et interpréter les différents indicateurs de suivi de la gestion des immobilisations

Moyens pédagogiques

A la charge du MiPih

- Support pédagogique fourni : imprimé et/ou numérique
- Mise en situation sur l'environnement de formation
- Travaux pratiques

A la charge de l'établissement

- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur, Paperboard

Programme

Principes généraux du financement MCO

- La Tarification à l'Activité (T2A)
- Le fonctionnement des Groupes Homogènes de Séjour (GHS)
- Le financement des IVG
- La Facturation Individuelle (FIDES)
- Le financement par les MIGAC

Règles de facturation des prestations et les fichiers PMSI

- Hospitalisation
 - Tarif journalier de prestations
 - Le forfait journalier hospitalier
 - Le ticket modérateur en hospitalisation
 - Le ticket modérateur forfaitaire
 - La chambre particulière
 - Les prestations inter établissement
 - Fichiers PMSI
- Consultation Externe
 - Les nomenclatures d'actes (CCAM, NGAP, NABM etc.)
 - Les majorations, Les forfaits, Les SMUR
 - Fichiers PMSI

Prise en charge administrative du patient

- L'Identito-vigilance au bureau des entrées
- Le parcours de soins coordonné
- Cas de gestion courante et la mise en œuvre dans PASTEL
 - Les régimes de sécurité sociale
 - Les codes gestions et la présomption d'ouverture des droits
 - Les taux de prises en charge par grand régime
 - Le code risque (nature, code exonération)
 - L'Assurance Maladie Complémentaire
- Cas de gestion particuliers et la mise en œuvre dans PASTEL
 - PUMA, PASS, CMUC, ACS, AME
 - Les Soins Urgents
 - La gestion des Migrants de passage
 - La gestion des Migrants permanents
 - Les Régimes particuliers

Etude de cas concrets issus des établissements, TP

Intervenants

Expert en gestion administrative du Patient et du logiciel PASTEL.

Spécialiste de la réglementation



Evaluation des acquis

Le formateur observe sur la base des travaux de mise en situation et d'exercices, la progression réalisée par l'apprenant et l'atteinte des objectifs de la formation

Une attestation de fin de formation précisant les acquis de la formation sera remise au stagiaire

Méthode pédagogique

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux d'exercices.

Modalités d'inscription

Les formalités sont consultables sur notre site internet
<https://www.mipih.fr/formations>

Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toutes personnes en situation de handicap, contactez le service Formation Client, au **05 34 61 50 00**, pour étudier la solution adaptée à votre besoin